

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 26

L'an deux mil vingt trois

Le vingt-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**OBJET**

**TARIF DE LOCATION DE LA SALLE  
LOHBERGER**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. LEDOUX JM. DELANNOY B. MERESSE V. PORQUET C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY S. SPOTO C. GRAND S. PIROTTE C. RIFF I. PLOUVIER JC. REZIGA G. MONTAY B. LE MIGNENT F. COQUELET H. DUMOULIN

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/11/2023

Etaient excusés : A. AIT BAHA A. MALABOEUF L. PHILIPPE S. GLINEUR

Procurations respectives à : D. RAMEZ P. BAUDRIN C. COLLET

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 21/11/2023

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération du 04 décembre 2023, la majorité de l'assemblée locale a souhaité que la mise à disposition de la salle Lohberger s'acquitte d'une contribution financière. Le montant de cette contribution pour frais d'occupation a été fixé par demi-journée ou soirée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les propositions suivantes applicables avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour réception à l'issue de funérailles, vin d'honneur sans repas - limité à 50 personnes	2023		2024	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
	200,00 €	250,00 €	210,00 €	262,50 €

Les montants des locations, des arrhes et des coûts de matériels ou vaisselles seront versés entre les mains de SGC de Valenciennes, à Monsieur le Percepteur de VALENCIENNES, sur émission d'un titre de recettes à l'article 752 du budget communal.

**Vote : à l'unanimité**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 04 décembre 2023

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

